

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

Les accroissements de la population en France depuis le commencement du siècle

Journal de la société statistique de Paris, tome 27 (1886), p. 84-91

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1886__27__84_0

© Société de statistique de Paris, 1886, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LES ACCROISSEMENTS DE LA POPULATION EN FRANCE DEPUIS LE COMMENCEMENT DU SIÈCLE (1).

I.

Les premiers documents recueillis sur le nombre des habitants de la France remontent à la fin du xvii^e siècle. En 1697, une volumineuse instruction inspirée par le maréchal de Vauban, que l'on peut considérer comme le créateur de la statistique de France, prescrivit aux intendants de toutes les généralités d'ouvrir une enquête étendue sur la situation politique, économique et morale du pays. Dans la pensée de Louis XIV, le résultat de cette enquête était particulièrement destiné à compléter l'éducation d'homme d'État de son successeur présumé, le duc de Bourgogne, élève de Fénelon. La population devait naturellement figurer dans le vaste programme tracé par le Gouvernement : elle s'y trouve, en effet, à l'état sommaire, non au point de vue statistique, mais simplement au point de vue financier, et en vue d'un règlement plus juste et mieux proportionné au nombre des habitants du royaume, nombre dont on ne pouvait se faire une idée par suite des vicissitudes suscitées par les nombreuses guerres qui ont marqué cette époque.

Vauban a publié, dans sa *Dîme annuelle*, les matériaux rassemblés par les intendants sur la population et son évaluation, qui ne porte pas sur toutes les parties de la France d'alors, arrive au chiffre de 19,694,146 habitants.

Avec la Lorraine, qui n'a été réunie à la France qu'en 1766 ; la Corse, en 1768 ; le comtat Venaissin et la ville d'Avignon, en 1791 ; la ville de Mulhouse et le comté de Montbéliard, en 1792, la population comprise dans le territoire actuel de la France devait être, en 1700, d'environ de 20 à 21 millions d'habitants.

De nombreuses évaluations, basées sur des observations partielles ou même sur de simples conjectures, ont été faites dans le cours du xviii^e siècle.

Nous nous contenterons de rappeler les principales :

En 1766, d'après Messance. . .	23,109,000 habitants ;
En 1784, d'après Necker. . .	24,800,000 —
En 1790, d'après Yung . . .	26,363,077 —

Nous n'attachons qu'une faible importance à l'évaluation de Necker, bien qu'elle semble avoir acquis force de loi par son insertion dans la *Statistique de la France*. On sait qu'elle s'appuie sur le chiffre des naissances, déjà assez soigneusement relevé, multiplié par le rapport 28 1/2, déduit d'un certain nombre d'observations faites dans quelques généralités.

L'évaluation d'*Arthur Young*, le célèbre voyageur anglais, paraît plus plausible et elle a l'avantage de faire connaître la population de chaque département, en séparant la population des villes et bourgs de celle des campagnes. Mais ici encore nous nous trouvons en présence de calculs plus ou moins arbitraires, qui viennent s'ajouter, pour certains départements, à certaines recherches directes entreprises par les ordres de l'Assemblée nationale, recherches qui semblent avoir été prati-

(1) Conférence faite, sous les auspices de la Société, le 6 janvier 1886.

quées, comme le dit cet auteur, au moyen des rôles de taxes, auxquels on a ajouté, dans des tableaux spéciaux, toutes les personnes non sujettes à l'imposition.

Puisque nous parlons d'Arthur Young, nous pensons qu'on nous saura gré d'insérer ici le tableau qu'il a publié; ce document, devenu très rare, n'a pas été reproduit dans notre journal. C'est une lacune qu'il importait de combler.

Population de la France, en 1790, d'après Arthur Young (1).

DÉPARTEMENTS.	ÉTAT GÉNÉRAL de la population du royaume de France, en 1790.			DÉPARTEMENTS.	ÉTAT GÉNÉRAL de la population du royaume de France, en 1790.		
	Population des villes et bourgs.	Population des villages et des campagnes.	Total de la population.		Population des villes et bourgs.	Population des villages et des campagnes.	Total de la population.
Ain	42,355	251,511	293,866	Loiret	84,600	185,266	269,866
Aisne	86,800	305,253	392,053	Lot	40,100	222,900	263,000
Allier	42,800	203,280	246,080	Lot-et-Garonne	615,000	213,666	308,666
Alpes (Basses-)	38,063	180,606	218,669	Lozère	19,400	176,226	195,626
Alpes (Hautes-)	29,500	151,333	181,333	Mayenne	88,100	212,566	300,666
Ardèche	24,600	185,533	210,133	Marne	76,200	206,466	282,666
Ardennes	62,100	113,260	175,360	Marne (Haute-)	36,100	177,293	213,393
Ariège	31,400	139,266	170,666	Mayenne	73,600	248,593	322,193
Aube	40,100	157,255	197,355	Mayenne-et-Loire	94,000	207,666	291,666
Aude	48,400	203,120	251,520	Meurthe	65,900	314,366	380,266
Aveyron	43,500	250,135	293,635	Meuse	58,100	194,106	252,206
Bouches-du-Rhône	163,200	153,933	317,133	Morbihan	42,400	418,266	460,666
Calvados	105,350	322,850	428,200	Moselle	67,000	223,133	290,133
Cantal	39,950	237,385	277,335	Nièvre	31,500	218,100	249,600
Charente	44,100	224,000	268,100	Nord	168,800	399,793	568,593
Charente-Inférieure	89,126	279,300	368,426	Oise	53,900	266,100	320,000
Cher	47,900	228,366	276,266	Orne	57,800	328,333	386,133
Corrèze	32,750	221,692	254,442	Paris	556,800	168,593	725,393
Corse	20,000	112,266	132,266	Pas-de-Calais	79,600	507,066	586,666
Côte-d'Or	59,350	367,933	427,283	Puy de-Dôme	82,550	322,783	405,333
Côtes-du-Nord	27,500	441,166	468,666	Pyrénées (Basses-)	55,490	231,465	286,955
Creuse	22,800	244,293	267,093	Pyrénées (Hautes-)	35,000	124,866	159,866
Dordogne	51,900	353,433	405,333	Pyrénées-Orientales	31,100	131,033	162,133
Doubs	36,500	187,500	224,000	Rhin (Bas-)	96,500	272,366	368,866
Drôme	29,900	191,100	221,000	Rhin (Haut-)	29,500	276,633	306,133
Eure	76,600	323,400	400,000	Rhône-et-Loire	215,400	460,440	675,840
Eure-et-Loir	44,350	186,050	230,400	Saône (Haute-)	18,700	281,966	300,666
Finistère	63,000	417,000	480,000	Saône-et-Loire	60,100	342,031	402,131
Gard	100,700	124,900	225,600	Sarthe	66,500	286,166	352,666
Garonne (Haute-)	71,600	182,053	253,653	Seine-Inférieure	184,550	261,316	445,866
Gers	54,600	214,200	268,800	Seine-et-Marne	52,300	293,300	345,600
Gironde	200,000	403,000	603,000	Seine-et-Oise	105,900	214,100	320,000
Hérault	108,700	155,833	264,533	Sèvres (Deux-)	56,800	157,033	213,833
Ille-et-Vilaine	50,800	439,866	490,666	Somme	91,600	294,533	386,133
Indre	50,650	219,750	270,400	Tarn	51,900	171,500	223,400
Indre-et-Loire	82,500	267,366	349,866	Var	49,900	213,566	263,466
Isère	33,700	269,873	303,573	Vendée	34,900	191,233	226,133
Jura	30,900	218,700	249,600	Vienne	48,700	232,900	281,600
Landes	35,500	209,700	245,200	Vienne (Haute-)	41,300	140,033	181,333
Loir-et-Cher	51,400	207,800	259,200	Vosges	28,200	291,800	320,000
Loire (Haute-)	41,100	172,233	213,333	Yonne	79,900	359,566	439,466
Loire-Inférieure	108,100	399,633	507,733				
				TOTAUX	5,745,344	20,617,743	26,363,077

En tenant pour exactes les évaluations qu'on vient de rappeler, on pourrait en conclure qu'au XVIII^e siècle, la population a suivi la marche proportionnelle ci-après :

En 1700 1,000
En 1790 1,238

Ce qui semble indiquer un mouvement plus lent encore que celui que nous aurons l'occasion d'observer dans le siècle suivant.

(1) *Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789 et 1790* (page 207). Paris, 1794. (Buisson, éditeur.)

Mais nous avons hâte de sortir des hypothèses pour entrer dans la réalité des faits.

Passons donc au XIX^e siècle, en exprimant de nouveau le regret de ne pas être mieux renseigné sur les siècles passés.

II.

Le premier dénombrement régulier qui ait été fait en France au XIX^e siècle est celui de 1801. Les résultats en sont consignés dans la *Statistique de la France* et portent le chiffre de la population à 27,349,003 habitants. Il y a lieu de croire; cependant, que ce chiffre doit être trop élevé, et plusieurs savants en trouvent la preuve dans l'accroissement tout à fait disproportionné qu'accuse le recensement de 1806.

Quoi qu'il en soit, ce dernier dénombrement porte le chiffre de la population à 29,107,425 habitants, bien qu'on se soit attaché à ne comprendre dans le recensement que les individus résidant dans chaque commune, à l'exclusion des populations flottantes, prescriptions qui ont été suivies avec plus de précision encore dans les dénombrements postérieurs.

De 1806, il faut remonter à 1821 pour trouver un autre dénombrement. Ce recensement, dont nous avons emprunté les chiffres au *Bulletin des lois*, accuse un chiffre de population de 30,461,875 habitants.

Le recensement de 1826, qui vient ensuite et qui paraît n'être que le résultat de simples évaluations basées sur l'excédent des naissances sur les décès, sans qu'il ait été tenu compte des mouvements extérieurs, attribue à la France une population de 31,858,937 habitants.

Les dénombrements réguliers ont repris en 1836 et se sont continués à peu près sans interruption jusqu'en 1881.

Pour la première fois, le recensement de 1836 a consigné dans ses cadres l'indication des maisons, des ménages, des âges et des professions. C'était un progrès sensible sur les autres énumérations, et il est vivement à regretter que l'administration supérieure n'ait pas centralisé, dépouillé et publié ces renseignements, dont la valeur serait si grande de nos jours.

Ce recensement, qui laissait d'ailleurs à désirer en ce qui concerne les populations dites flottantes, dont le relevé a été incomplet, n'en a pas moins indiqué un fort accroissement, le nombre des habitants recensés ayant été porté à 33,540,910.

En 1841, le principe de la *résidence* a été substitué à celui du *domicile*, et les individus non domiciliés ont fait l'objet d'un dénombrement spécial dit *en bloc*, et ont été séparés de la population totale pour l'application des lois qui ont le chiffre des habitants pour base. Ce dénombrement aurait probablement donné des résultats plus exacts que les précédents, s'il n'eût été opéré sous l'influence des graves événements amenés par le recensement des valeurs locatives. Représenté par une presse hostile comme une annexe de cette délicate opération financière, il rencontra de la part des habitants, et des maires eux-mêmes, des résistances très vives qui ont dû avoir pour résultat de nombreuses omissions.

C'est peut-être pour cette dernière raison qu'on n'a trouvé, en 1846, que 34,230,178 habitants.

Le dénombrement de 1846 paraît avoir rétabli l'ordre naturel des choses, en

accusant un accroissement qui ne peut provenir que des omissions du dénombrement de 1841. Le chiffre des habitants qu'il accuse est de 35,400,486.

Nous arrivons au dénombrement de 1851, qui, malheureusement, avait été précédé par la disette de 1847, la Révolution de 1848 et le choléra de 1849. Le mouvement jusqu'ici ascendant de la population se ralentit et la population ne s'élève qu'à 35,783,170 habitants.

Notons que c'est de cette époque que date le relevé des renseignements statistiques recueillis à l'occasion du dénombrement ; mais il n'entre pas dans notre sujet d'aujourd'hui d'entrer dans ces détails.

Le dénombrement de 1856, qui a suivi la guerre de Crimée, indique un accroissement presque aussi faible, dû en partie à ce qu'on n'a pu compter notre armée du dehors. Le chiffre de la population est porté à 36,039,364 habitants.

Nous touchons maintenant à l'annexion, à la France, de la Savoie et du comté de Nice, qui nous ont été cédés par l'Italie, à la suite de la guerre de 1859. Grâce à ces annexions, la population de la France se trouve portée, en 1861, à 37,386,313 habitants.

Le dénombrement de 1866 arrive à 38,067,064. C'est là le chiffre maximum qu'ait atteint, jusqu'à présent, la population de la France.

Jetons un voile funèbre sur ce qui s'est passé depuis. Nous ressentirons longtemps encore les pertes énormes que nous a fait subir la guerre allemande.

En 1872, la France, mutilée, ne comptait plus que 36,102,921 habitants.

Nous nous sommes relevés, en 1876, à 36,905,788 habitants.

Enfin, le dernier dénombrement, celui de 1881, donne, pour nos 87 départements, y compris le territoire de Belfort, le chiffre, relativement élevé, de 37,672,048 habitants.

Nous résumons, dans un seul tableau, les chiffres qui ont été posés dans cette rapide notice :

Population de la France d'après le dénombrement.

1801.	27,349,003	1851.	35,783,179
1806.	29,107,425	1856.	36,039,364
1821.	30,461,875	1861.	37,386,313
1826.	31,858,937	1866.	38,067,064
1831.	32,569,223	1872.	36,102,921
1836.	33,540,910	1876.	36,905,788
1841.	34,230,178	1881.	37,672,048
1846.	35,400,486		

III.

Si l'on a prêté quelque attention aux explications que je viens de donner, on comprendra sans peine que les chiffres ci-dessus ne sont pas absolument comparables entre eux. Il s'est produit des annexions en sens divers qui ont modifié plus ou moins considérablement la superficie territoriale de la France ; il y a eu, de plus, certains changements, ceux-là purement intérieurs, qui ont modifié la circonscription de quelques départements.

Ce sont là des causes de perturbation qu'il est essentiel de noter, et c'est ce qui m'a donné l'idée d'entrer dans les détails en recueillant les résultats de tous les dénombrements effectués jusqu'à ce jour pour chacun des arrondissements actuels.

J'ai dû, en partant de ce principe, chercher pour chacun de ces arrondissements, la population qui doit leur être attribuée à chaque dénombrement. Pour la plupart, ceux dont le territoire n'a subi aucune modification, il a suffi de reproduire les chiffres fournis par les recensements ; pour les autres, l'opération a été plus délicate, et si, en cette occurrence, l'on ne peut se flatter d'avoir obtenu la vérité mathématique, l'approximation est suffisante pour qu'on puisse s'en contenter dans la pratique et en tirer des conclusions logiques, l'erreur ne portant que sur de petites fractions d'arrondissement.

C'est ainsi, pour prendre un exemple, que le département de Meurthe-et-Moselle a pu être relevé depuis 1801 jusqu'à 1881, en lui attribuant à chaque recensement la population des arrondissements qui le forment aujourd'hui et qui sont, comme on le sait, ceux de Nancy, de Lunéville et de Toul, appartenant à la Meurthe, et de Briey, à la Moselle.

Par ce procédé, nous sommes arrivé à établir, à chaque recensement, la population de la France sur son territoire actuel ; mais le temps m'ayant manqué pour faire tous mes calculs, je me bornerai à indiquer le chiffre de cette population pour les recensements de 1801, 1821, 1841, 1861 et 1881, que séparent chacun vingt années d'intervalle.

Population de la France sur son territoire actuel.

	NOMBRES absolus.	NOMBRES proportionnels.	TAUX ANNUEL de l'accroissement p 100.
1801. . . .	26,930,756	1,000	—
1821. . . .	29,871,176	1,110	0.54
1841. . . .	33,406,864	1,241	0.59
1861. . . .	35,844,902	1,331	0.37
1881. . . .	37,672,048	1,400	0.25
			0.49

A la vue de ces résultats, qui portent sur une période presque séculaire, on constate immédiatement que la population a suivi, en France, la marche ci-après :

10, 11, 12, 13, 14 ;

ce qui forme les cinq premiers termes d'une progression arithmétique. De sorte qu'en admettant pour un instant la régularité de cette progression, on est amené à reconnaître que la population de la France, considérée à l'origine de la période, n'arrivera à doubler qu'en l'an 2001, c'est-à-dire en deux siècles, à partir du point de départ.

Et même n'est-ce là qu'un minimum, car les taux d'accroissement s'abaissent encore plus vite que ne l'indique cette progression, ce qui tend à éloigner presque indéfiniment le moment où la population aura doublé.

On voit par là combien nous sommes loin des périodes de doublement que la plupart des statisticiens établissent en se basant sur l'hypothèse d'une population croissant en progression géométrique, lesquelles sont, pour la période indiquée, de 140 ou de 165 ans, suivant la manière dont on calcule le taux annuel pour 100 de l'accroissement moyen.

Voilà, je pense, une conclusion bien inattendue, et qui contredit absolument bien des théories jusqu'alors supposées exactes, en vertu desquelles la population

répandue sur le globe tendrait à s'accroître indéfiniment ; de sorte que, dans un laps de temps relativement court, ce n'est plus un milliard d'êtres humains qu'il y aurait sur cette terre, mais trois, quatre, cinq milliards !

Arrivé à ce degré d'intensité, le genre humain ne trouverait plus sur le sol de quoi le nourrir et il s'ensuivrait un cataclysme effroyable. Mais la nature est plus prévoyante : la création y est à chaque instant contre-balancée par la destruction ; c'est la loi des êtres organisés.

Du reste, le passé est là qui doit nous empêcher de songer à de pareilles éventualités. Si la progression qu'on prévoit pour l'avenir s'était réalisée depuis l'époque plus ou moins éloignée où la terre a commencé à être habitée, il y aurait aujourd'hui un nombre démesuré et presque incalculable d'habitants, et toute la partie habitable du monde serait tellement dense qu'on ne pourrait s'y remuer.

Que de contrées, jadis florissantes et extrêmement peuplées, sont aujourd'hui des déserts ; et, par contre, que de régions à peine habitées, sont aujourd'hui de grands pays ! En général, la population a augmenté dans son ensemble, mais dans une mesure restreinte. Les guerres, les épidémies ont eu presque partout raison des trop grandes fécondités. Le XIX^e siècle n'a pas échappé à ces fléaux, et s'il est vrai que la facilité des transports et le développement de l'industrie ont amené dans le giron de la civilisation un grand nombre de territoires inexplorés, il est à présumer que cette activité fébrile se heurtera un jour à quelque obstacle infranchissable. Déjà l'humanité tend, quoique faiblement encore, à l'état stationnaire. On peut prévoir, par l'observation même des faits, qu'à cet état stationnaire succédera une période de diminution.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui ne croient pas au progrès, mais le progrès ne marche pas en ligne droite, il suit une courbe irrégulière, dont il n'est pas au pouvoir des mathématiciens de calculer les éléments.

Voilà ma théorie, mais je prévois l'objection. On dira que ces idées, qui sont tout à fait contraires à celles qui ont cours dans le public, ne se basent que sur l'observation des recensements français. Et, en effet, ce n'est pas la France qui, avec sa faible fécondité, contribuera pour une forte part au formidable développement qu'on annonce pour le genre humain.

Tout ce que je puis dire, c'est que, si les autres nations s'accroissent en général beaucoup plus rapidement, il n'en est pas moins vrai, qu'en général, le taux moyen de l'accroissement s'abaisse successivement, et que, pour elles encore, on peut prévoir qu'il arrivera une époque où leur augmentation s'arrêtera à son tour.

Je persiste donc à croire que sur certains points la population a de grandes chances d'augmenter encore, mais qu'il n'y aura pas de progrès indéfini pour la population générale du globe. Sans pouvoir déterminer le moment précis où cesseront les accroissements et où arrivera l'état stationnaire et même la diminution, il me suffit d'avoir prouvé, d'après les tendances mêmes des rapports observés, qu'il arrivera un jour où cette sorte de prédiction statistique que nous nous permettons de faire ici sera confirmée par les faits.

Il n'y a donc pas lieu de s'effrayer outre mesure du sort qui attend les générations qui doivent nous succéder. La terre est encore loin d'être partout explorée et offre encore une certaine marge aux progrès de la population.

IV.

Ces réflexions ne doivent pas nous faire perdre de vue notre point de départ et le but principal que j'ai poursuivi en entreprenant ce travail et qui est de faire connaître les accroissements de la population française depuis le commencement du siècle.

Laissant de côté les généralités, sur lesquelles je me suis peut-être trop appesanti, je vais indiquer quelles influences ces mouvements ont eues sur nos départements.

Dans un tableau que j'ai sous les yeux, j'ai établi pour chacun d'eux, en partant de 1801, la marche progressive de la population jusqu'au 31 décembre 1881, en procédant par intervalles de 20 ans, et, me contentant provisoirement de comparer les deux recensements extrêmes, j'ai consigné les résultats auxquels je suis arrivé dans une carte teintée que je regrette de ne pouvoir reproduire ici, et qui permet de saisir d'un coup d'œil l'importance plus ou moins grande de ces mouvements.

On constate en consultant cette carte qu'un seul département a vu sa population quadrupler : on devine facilement que ce département est celui de la Seine, mais, chose singulière, tandis que Paris a simplement quadruplé, l'arrondissement de Sceaux a quintuplé, et celui de St-Denis plus que septuplé. C'est donc principalement par sa banlieue que l'agglomération parisienne a surtout augmenté. C'est là un fait que l'on retrouve dans la population des plus grandes villes du monde et il était intéressant de le noter.

Dans 4 départements la population est, en 1881, le double de ce qu'elle était en 1801 ; ce sont : le Nord, la Loire, le Rhône et les Bouches-du-Rhône.

Ceux qui, sans doubler, ont vu leur population s'accroître de plus de 60 p. 100, sont les suivants ; ils sont au nombre de 8 :

Le Pas-de-Calais, la Loire-Inférieure, la Vendée, le Cher, l'Allier, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, la Corse.

Dans la catégorie qui suit, l'augmentation a varié de 60 à 45 p. 100. Elle renferme les 7 départements ci-après désignés :

Meurthe-et-Moselle, Belfort, Finistère, Maine-et-Loire, Nièvre, Gironde, Aude.

La moyenne de l'accroissement est, comme on l'a vu, pour la France entière de 40 p. 100. Les départements qui sont dans la zone moyenne, c'est-à-dire dont l'augmentation a varié de 45 à 35 p. 100, sont les suivants au nombre de 12 :

Marne, Seine-et-Oise, Doubs, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne, Indre, Haute-Loire, Ardèche, Gard, Haute-Garonne.

Nous arrivons à ceux qui ne se sont accrus que de 35 à 25 p. 100. Ils sont au nombre de 19 :

Ardennes, Aisne, Seine-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Vosges, Loiret, Loir-et-Cher, Creuse, Corrèze, Isère, Drôme, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes, Aveyron, Tarn, Landes, Hautes-Pyrénées.

Ils sont suivis d'une série de 18 départements où l'augmentation proportionnelle a varié de 25 à 10 p. 100. Ce sont :

Somme, Oise, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Côte-d'Or, Haute-Marne, Côtes-du-Nord, Mayenne, Sarthe, Indre-et-Loire, Charente-Inférieure, Charente, Dordogne, Puy-de-Dôme, Lozère, Basses-Pyrénées, Ariège.

Il y a, de plus, 8 départements dont l'augmentation a été nulle ou n'a pas dépassé 10 p. 100 :

Meuse, Eure-et-Loir, Cantal, Lot, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes.

Enfin, chose incroyable et qui n'en est pas moins vraie, il y a, à l'heure actuelle, encore 8 départements qui sont aujourd'hui moins peuplés qu'ils ne l'étaient au commencement du siècle.

Ce sont, au Nord : la Manche, le Calvados, l'Orne et l'Eure, qui appartiennent à l'ancienne Normandie ;

A l'Est : le Jura et les Basses-Alpes ;

Au Sud-Est : le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne.

Or ces départements qui, à l'exception des Basses-Alpes, renferment des populations très aisées, sont ceux qu'on a toujours signalés pour leur faible fécondité. Et, pour plusieurs de ces départements, ceux surtout qui appartiennent à l'ancienne Normandie, cette observation avait été faite par plusieurs auteurs du XVIII^e siècle.

En résumé, l'on peut dire que la France ne compte que 19 départements qui se soient accrus au delà de la moyenne ; 12 départements qui sont pour ainsi dire restés stationnaires, et 56 départements qui n'ont que très faiblement augmenté ou ont même diminué.

On ne pouvait mieux prouver combien notre population est, en général, stationnaire, puisque pour 19 départements privilégiés où l'accroissement de la population est assez notable, il y en a 68 qui marchent péniblement vers un certain progrès ou même marchent à reculons.

J'ai pensé qu'on serrerait la question de plus près en faisant porter mes calculs, non plus seulement sur les départements, mais sur les arrondissements eux-mêmes.

Si j'ai fait établir une carte à ce sujet, c'est que j'ai voulu détacher de l'ensemble les arrondissements des villes chefs-lieux de départements qui sont des centres d'attraction particuliers, ainsi que ceux où se rencontrent certaines autres villes manufacturières ou commerciales qui jouissent du même privilège.

Par ce moyen, les foyers d'augmentation et de diminution ressortent mieux aux yeux. J'ai pu voir, par exemple, que la section normande tout entière entre dans la série des territoires qui se dépeuplent, le mouvement décroissant du département de la Seine-Inférieure se trouvant masqué par les augmentations qui portent sur les villes de Rouen et du Havre.

Il en est de même de plusieurs départements du Midi et, par exemple, des Bouches-du-Rhône, où l'augmentation signalée n'appartient qu'à Marseille, tandis que les pays environnants sont à l'état stationnaire et en voie de dépeuplement.

En terminant cette conférence, je ne puis me dissimuler que je n'ai envisagé qu'un côté de la question, car le phénomène des accroissements de population est complexe. Il y a des accroissements, que j'appellerai *naturels*, qui résultent simplement de l'excédent des naissances sur les décès, et des accroissements purement *artificiels* qui résultent des déplacements de population, soit d'un département à un autre, soit de la campagne vers les villes, soit enfin de l'immigration étrangère. Si cette autre manière d'envisager le problème qui nous occupe, était de nature à intéresser quelques-uns de nos lecteurs, je les prierais de vouloir bien se reporter à la conférence que j'ai faite l'an dernier et qui a été reproduite dans le numéro de mars 1885 du Journal de la Société.

Toussaint LOUA.
